

Rapport du jury du concours externe spécial sur titres pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie

Session 2024

Cadre réglementaire :

Le concours externe spécial sur titres pour le recrutement des ingénieurs des travaux est prévu par le décret N°65-184 du 5 mars 1965, article 8 II, modifié relatif au statut particulier du corps des ingénieurs des travaux de la météorologie.

Le concours externe spécial sur titres, ouvert par spécialités, permet le recrutement d'ingénieurs aux profils spécialisés, immédiatement opérationnels, pour occuper des postes dans des services de Météo-France.

Les modalités du concours sont fixées par l'arrêté ministériel du 11 mars 2022.

La liste des spécialités est la suivante :

- diffusion de l'information météorologique et climatique ;
- marketing ;
- vente ;
- informatique ;
- télécommunications, réseaux informatiques et sécurité ;
- mesure atmosphérique, par télédétection par radar et in situ, physique et traitements associés ;
- mathématiques appliquées, sciences des données et intelligence artificielle ;
- génie logiciel et exploitation du calcul à hautes performances ;
- sciences de l'atmosphère, de l'océan et du climat ;
- sciences et techniques connexes aux sciences de l'atmosphère, de l'océan et du climat et nécessaires pour les applications au bénéfice des clients.

La liste des spécialités ouvertes pour chaque année est fixée par décision de la présidente-directrice générale de Météo-France.

Le concours externe spécial est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme classé au niveau 7 ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

Une note d'information disponible sur le site, précise les informations essentielles liées au concours, notamment les mécanismes de ce recrutement, le statut et les missions des ingénieurs des travaux de la météorologie, les conditions d'embauche et d'évolution de carrières. Les candidats sont invités à en prendre connaissance attentivement avant de s'inscrire.

Ce concours se déroule en deux phases. Il comporte une phase d'admissibilité sur dossier (validité des diplômes requis, examen du curriculum vitae, de travaux réalisés, de la lettre de motivation) et une épreuve d'admission qui consiste en un entretien avec le jury.

La phase d'admissibilité

Il s'agit, à partir des dossiers d'inscription, de sélectionner les candidats qui font état de diplômes, de stages et d'expériences professionnelles correspondant le mieux aux besoins spécifiques de Météo-France dans la spécialité ou les spécialités pour lesquelles ils présentent leur candidature.

Ce dossier comporte :

- un curriculum vitae détaillé ;
- une lettre de motivation de deux pages maximum ;
- une note de six pages maximum décrivant les emplois éventuels qu'ils ont occupés et la nature des activités et travaux réalisés, en indiquant leur participation personnelle. La liste des références des publications des candidats peut être jointe à cette note.

Le jury procède à l'examen des dossiers des candidats et établit, par ordre alphabétique et par spécialité, la liste des candidats autorisés à se présenter à l'épreuve d'entretien.

La phase d'admission

Les candidats déclarés admissibles sont convoqués à un entretien avec le jury. Cet entretien porte sur l'adéquation de leurs profils à la spécialité ou aux spécialités choisies, à leurs études et éventuellement leurs travaux personnels et, le cas échéant, sur leurs activités professionnelles et extraprofessionnelles. Cet entretien permet d'apprécier la compétence et l'aptitude à exercer les fonctions d'ingénieur des travaux de la météorologie (durée : quarante-cinq minutes). Une partie de cet entretien peut se tenir en langue anglaise.

L'ouverture du concours pour 2024, ainsi que le nombre de places offertes et les spécialités ont été fixés par décision de la présidente-directrice générale en date du 3 juillet 2024.

Le nombre de postes offerts est de 5 dans les spécialités suivantes :

- diffusion de l'information météorologique et climatique (1 poste),
- informatique (1 poste),
- télécommunications, réseaux informatiques et sécurité (1 poste),
- mathématiques appliquées, sciences des données et intelligence artificielle (1 poste),
- sciences et techniques connexes aux sciences de l'atmosphère, de l'océan et du climat et nécessaires pour les applications au bénéfice des clients (1 poste).

Composition du jury :

La composition du jury a fait l'objet d'une décision de la présidente-directrice générale en date du 6 septembre 2024.

Présidente du jury :

Mme Caroline GREGOIRE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Membres du jury :

Madame Christine BRUSCHI, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie ;

Madame Christelle BARTHE, chargée de recherche CNRS ;

M. Samuel MORIN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts ;

Mme Isabelle BEAU, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts ;

M. Olivier CAUMONT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts ;

M. Jean-Louis BRUNEL, ingénieur de recherche.

Le calendrier :

- Nombre de postes offerts : 5
- Date d'ouverture des inscriptions : 29 juillet 2024
- Date limite de clôture des inscriptions : 10 septembre 2024
- Date du jury d'admissibilité : 30 septembre 2024
- Date des épreuves orales : du 18 au 20 novembre 2024
- Date du jury d'admission : 20 novembre 2024.

Chiffres 2024 :

Spécialité	Postes offerts	Nombre d'inscrits			Nombre d'admissibles			Nombre d'admis		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Diffusion de l'information météorologique et climatique	1	4	2	6	1	1	2	1	-	1
Informatique	1	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Télécommunications, réseaux informatiques et sécurité	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mathématiques appliquées, sciences des données et intelligence artificielle	1	9	3	12	4	2	6	1	-	1
Sciences et techniques connexes aux sciences de l'atmosphère, de l'océan et du climat et nécessaires pour les applications au bénéfice des clients	1	10	6	16	3	3	6	-	1	1
TOTAL	5	24	11	35	8	6	14	2	1	3

Avis et recommandations du jury sur les épreuves du concours externe spécial sur titres ITM 2024

De manière générale, il est rappelé que les candidats doivent connaître les grands domaines d'intervention de Météo-France, les projets et leur inscription dans les politiques publiques.

En ce qui concerne la phase d'admissibilité (dossier), le jury tient à souligner la qualité de l'ensemble des dossiers. Un point d'attention est l'importance de la lettre de motivation, élément essentiel du dossier de candidature. Elle ne doit pas se contenter de reproduire le CV du candidat, mais doit permettre à celui-ci de démontrer sa motivation et sa capacité à se projeter dans un poste d'ingénieur à Météo-France. Le jury attend des candidats qu'ils expriment clairement leurs motivations, en expliquant pourquoi ils souhaitent rejoindre l'établissement et comment leur parcours (académique et professionnel) les prépare à intégrer le corps des Ingénieurs des Travaux de la Météorologie.

Le jury insiste également sur la nécessité de la cohérence entre le parcours du candidat et les compétences attendues pour rejoindre ce corps, c'est-à-dire le lien entre la formation, l'expérience, les réalisations du candidat et les exigences de la fonction d'ingénieur de Météo-France.

En ce qui concerne la phase d'admission (oral), le jury reconnaît l'engagement et les capacités des candidats, tout en insistant sur l'importance d'une préparation jugée souvent insuffisante et qui pourrait être plus approfondie pour mieux appréhender les enjeux de l'établissement.

L'évaluation des candidats a porté sur quatre familles de critères :

- présentation du parcours, de l'expérience et de la capacité à se projeter dans un poste d'ingénieur au sein de Météo-France
- savoir et aptitudes comprenant la capacité à converser en anglais
- savoir faire
- savoir être et qualités orales

Lors des auditions, le jury a constaté certains points récurrents :

- **Connaissance de Météo-France et de ses enjeux** : le jury encourage les candidats à approfondir leur connaissance de l'établissement et plus particulièrement de ses missions. La connaissance de Météo-France en tant qu'opérateur de l'État est essentielle pour un candidat. Le site institutionnel de Météo-France <http://www.meteofrance.fr> constitue une ressource utile pour se préparer sur ces points. Par ailleurs, plusieurs candidats ont montré peu de connaissances vis à-vis des droits et devoirs des fonctionnaires, qui forment pourtant le cadre d'exercice des Ingénieurs des Travaux de la Météorologie à Météo-France au sein de la fonction publique d'État.
- **Capacité à se projeter dans un poste d'ingénieur** Météo-France et missions idoines : il est essentiel que les candidats démontrent leur capacité à se projeter dans un poste d'ingénieur, aussi bien au sein de la fonction publique que spécifiquement dans le cadre de Météo-France. Le jury souligne l'importance de la compréhension des missions, des responsabilités et des possibilités d'évolution au sein de l'établissement et invite les candidats à réfléchir en amont sur la manière dont leurs compétences peuvent répondre aux besoins spécifiques de l'établissement.
- **Connaissance de l'environnement professionnel** Météo-France : le jury encourage les candidats à disposer de connaissances de base concernant de l'environnement professionnel de Météo-France, non seulement d'un point de vue institutionnel, mais aussi sur les aspects internationaux, commerciaux, opérationnels et de recherche. Une compréhension globale du fonctionnement de l'établissement est essentielle pour occuper un poste d'ingénieur au sein de l'établissement, sans pour autant devoir tout connaître du fonctionnement interne de l'établissement avant de l'avoir rejoint.
- **Maîtrise de l'anglais** : le niveau d'anglais des candidats a été jugé hétérogène. Certains candidats ont montré une aisance avérée, tandis que d'autres ont eu des difficultés à converser aisément.
- **Réponses aux questions** : le jury a apprécié la capacité des candidats à échanger. Il est toutefois nécessaire de souligner l'importance de répondre de manière synthétique et structurée aux questions posées. La capacité à délivrer des réponses claires et pertinentes est essentielle pour un ingénieur, en particulier dans un environnement technique et scientifique tel que celui de Météo-France.

En conclusion, le jury souligne le bon niveau général des candidatures. La sélection pour ce corps exige non seulement des compétences techniques, scientifiques et académiques, mais aussi une bonne capacité à comprendre et à s'intégrer dans un environnement de travail complexe et dynamique.

En synthèse, le jury invite tous les candidats futurs à bien se préparer à démontrer leurs capacités d'intégration au sein de Météo-France, à approfondir leur connaissance des aspects institutionnels, opérationnels et internationaux de Météo-France, à travailler leur maîtrise de l'anglais et à soigner leurs capacités de synthèse et de présentation.

Caroline Grégoire

Présidente du jury jury du concours externe spécial sur titres
pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie
Session 2024